



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté d'aménagement,
d'architecture, d'art et de design

**PROCÈS-VERBAL DE LA 86^E SÉANCE DU CONSEIL DE LA FACULTÉ
D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE, D'ART ET DE DESIGN
TENUE LE 8 MAI 2024 À 16 H
VIA TEAMS**

Étaient présents:

Monsieur Frédéric Lépinay, doyen et la secrétaire de la Faculté

(par lettre alphabétique)

M. Georges Azzaria, directeur – École d'art
M. Guillaume Blum, professeur – École de design
Mme Johanne Brochu, professeure – ÉSAD
M. Luis Casillas Gamboa, directeur – École d'architecture
M. René Charest, chargé de cours – ESAD
Mme Geneviève Cloutier, directrice du CRAD
M. Alexandre David, professeur – École d'art
Mme Claudia Déméné, directrice – École de design
Mme Rosalie Dumas, étudiante 2^e cycle - ÉSAD
Mme Claude Demers, professeure – École d'architecture
Mme Caroline Gagnon, professeure – École de design
M. Patrick-André Lavoie, coordonnateur à l'administration – École d'architecture
M. Alexandre Lebel, directeur – ÉSAD
Mme Marie-Christiane Mathieu, professeure – École d'art
Mme Ariane Ouellet-Pelletier, chargée de cours – École d'architecture
M. Jonathan Topping, étudiant 1^{er} cycle – École de design
M. Jean-François Trudel, coordonnateur d'activités – École d'art et de design
Mme Marguerite Paré, étudiante 2^e cycle – École d'architecture
Mme Triska Sicuranzo Gagné, étudiante 2^e cycle – École d'art

Invité présent : M. Jocelyn Robert, vice-doyen à la recherche - FAAAD

Étaient absents :

Mme Roxane Lavoie, professeure – ÉSAD
Mme Amélie Marcoux, étudiante 2^e cycle – École de design
M. Jean Verville, professeur – École d'architecture
M. Mathys Stephens, étudiant 1^{er} cycle – École d'architecture
Mme Léa Rose Boucher Trudel, étudiante 1^{er} cycle – École d'art

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

86^e Séance du Conseil de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design 8 mai 2024 à 16 h TEAMS

Doyen	1- Vérification du quorum
Doyen	2- Adoption de l'ordre du jour
Doyen	3- Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la 85 ^e séance du Conseil facultaire
Doyen	4- Codirections du DESS en Illustration scientifique
Doyen	5- Nominations - Comités de programmes
Claudia	6- Modifications au programme du BASA
Georges	7- Modifications au programme du BEAP et cheminement en enseignement de l'art dramatique
Jocelyn	8- Dépôt du rapport du comité d'exploration du doctorat en création artistique
Doyen	9- Information du Doyen Prochaine rencontre : 23 octobre 2024, 29 janvier 2025 et 7 mai 2025
	10- Varia Levée de la rencontre

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 8 : Cheminement en enseignement de l'art dramatique sera traité dans le point 7.
L'ordre du jour est adopté avec cette modification.

Proposé par : M. Patrick-André Lavoie

Appuyé par : Mme Marguerite Paré

Adopté à l'unanimité

3. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA 85^E SÉANCE DU CONSEIL FACULTAIRE

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Proposé par : M. Patrick-André Lavoie

Appuyé par : Mme Geneviève Cloutier

Adopté à l'unanimité

4. CODIRECTIONS DU DESS EN ILLUSTRATION SCIENTIFIQUE

Monsieur Lépinay informe les membres qu'il y aura une codirection au programme du DESS en Illustration scientifique. Cette initiative inhabituelle mais permise, où deux professeurs seront nommés comme codirecteurs du programme. Cette mesure est motivée par des raisons spécifiques répondant aux besoins du nouveau programme et impliquant des responsabilités particulières nécessitant une dynamique de codirection.

Cette proposition a été présentée et acceptée lors de la réunion de l'UR de design, qui a approuvé la nomination des deux professeurs en tant que codirecteurs pour ce programme. Voici la résolution :

CONSIDÉRANT QUE lors de l'UR de l'École de design, le 27 février 2024, Jean-Jacques Tremblay et Daniel Caja Rubio sont nommés codirecteurs de programme du DESS en Illustration scientifique. Que Daniel Caja Rubio commencera la direction pendant l'AER de Jean-Jacques Tremblay, et les rôles seront inversés l'année suivante lors de l'AER de Niel Caja Rubio. Après les AER, une codirection effective se produira selon une liste de responsabilités clairement attribuée.

En conclusion, il est essentiel que ces changements soient communiqués clairement aux étudiants pour assurer une continuité dans les services offerts par la direction du programme. Les détails opérationnels seront finalisés pour une mise en œuvre efficace en septembre 2024.

5. NOMINATIONS – COMITÉS DE PROGRAMMES

IL EST PROPOSÉ de nommer aux comités de programmes :

COMITÉS DE PROGRAMMES 2024-2025			
ARCHITECTURE			
BAC EN ARCHITECTURE		<i>Début mandat</i>	<i>Fin du mandat</i>
Professeur	Fabio Sedia	01-09-2024	31-08-2026
Membre supp.	Benoît Lafrance	01-09-2024	31-08-2026
MAITRISE EN ARCHITECTURE		<i>Début mandat</i>	<i>Fin du mandat</i>
Direction	François Dufaux	05-09-2024	31-08-2026
Professeur	Jean Verville	01-09-2024	31-08-2026
MAITRISE Sc. DE L'ARCHITECTURE ET DOCTORAT ARCHITECTURE		<i>Début mandat</i>	<i>Fin du mandat</i>
Professeurs	Carole Després	01-09-2024	31-08-2026
	Geneviève Vachon	01-09-2024	31-08-2026
ART			
BAC EN ENS. ARTS PLASTIQUES		<i>Début mandat</i>	<i>Fin du mandat</i>
Professeur	David Naylor	01-09-2024	31-08-2025
Chargé de cours	Michel Lemieux	01-09-2024	31-08-2026
CERTIFICAT EN ARTS PLASTIQUES ET BAC ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES		<i>Début mandat</i>	<i>Fin du mandat</i>
Professeur	Marie-Christiane Mathieu	01-09-2024	31-08-2026
Chargé de cours	Louise Néron	01-09-2024	31-08-2026
DESIGN			
BAC EN DESIGN DE PRODUITS		<i>Début mandat</i>	<i>Fin du mandat</i>
Professeurs	Caroline Gagnon	01-09-2024	31-08-2026
	Maude Bouchard	01-09-2024	31-08-2026
CERTIFICAT ET BAC EN ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION		<i>Début mandat</i>	<i>Fin du mandat</i>
Professeurs	Marie-Josée Saint-Pierre	01-09-2024	31-08-2026
	François Giard	01-09-2024	31-08-2026
	Claudia Després	01-09-2024	31-08-2026
MAÎTRISE EN DESIGN AVEC MÉMOIRE		<i>Début mandat</i>	<i>Fin du mandat</i>
Professeurs	Louise Paradis	01-09-2024	31-08-2026
	Marie-Josée Saint-Pierre	01-09-2024	31-08-2026

DESS EN ILLUSTRATION SCIENTIFIQUE		Début mandat	Fin du mandat
Codirections	Daniel Caja Rubio	01-09-2024	31-08-2028
	Jean-Jacques Tremblay	01-09-2024	31-08-2028
Professeurs	Nicolas Breault	01-09-2024	31-08-2026
	Jean-Jacques Tremblay ou Daniel Caja Rubio	01-09-2024	31-08-2026
ESAD			
DOCTORAT ATDR		Début mandat	Fin du mandat
Direction	Jean Dubé	01-09-2024	31-08-2028
Professeurs	Manuel Rodriguez	01-09-2024	31-08-2026
	Alexandre Lebel	01-09-2024	31-08-2026
MAÎTRISE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		Début mandat	Fin du mandat
Direction	Geneviève Cloutier	01-09-2024	31-08-2028
Professeurs	Dominic Villeneuve	01-09-2024	31-08-2026
	Johanne Brochu	01-09-2024	31-08-2026

Proposé par : M. Alexandre Lebel

Appuyé par : M. Patrick-André Lavoie

Adopté à l'unanimité

6. MODIFICATIONS AU PROGRAMME DU BASA

A) Retrait de deux cours

IL EST PROPOSÉ, pour le programme de baccalauréat en art et science de l'animation, de retirer les cours *ANI-1019 Gestion de production en animation* et *ANI-1000 Histoire et esthétique de l'animation* de la liste des Exigences communes (cours obligatoires)

B) Ajout de deux cours

IL EST PROPOSÉ, pour le programme de baccalauréat en art et science de l'animation, d'ajouter *ANI-1103 Introduction à la postproduction en animation* et *ANI-1008 Études du mouvement et du temps* à la liste des Exigences communes (cours obligatoires)

Proposé par : Claudia Déméné

Appuyé par : Patrick-André Lavoie

Adopté à l'unanimité

7. MODIFICATION AU PROGRAMME DU BEAP

Attendu que le programme est en période d'évaluation de mi-parcours, de nombreuses consultations ont été faites auprès des étudiants, des diplômés et des professeurs et enseignants ;

Attendu que cinq recommandations majeures ont été faites et elles sont toutes liées à l'amélioration des liens entre la théorie et la pratique en enseignement des arts plastiques par la consolidation des compétences relatives à la compréhension de l'art actuel, par l'approfondissement de la création pédagogique professionnelle et artistique ;

Attendu que le milieu du théâtre et de l'art dramatique de Québec a été consulté ;

Attendu qu'il y a un manque important d'enseignants ayant l'autorisation d'enseigner au Québec ;

Attendu que le renforcement des compétences disciplinaires en arts amène la création d'un cheminement spécialisé en dramatique, entraîne la modification de la grille de cours et de la structure du programme ;

Attendu que toutes ces modifications ont été approuvées unanimement par le comité de programme;

Attendu qu'à la suite de sa relecture par le BQP, des modifications mineures pourraient être apportées à ce projet d'ajout d'un cheminement spécialisé en art dramatique.

A) Création et ajout d'un cheminement spécialisé en art dramatique

IL EST PROPOSÉ, pour le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques, de créer et d'ajouter un cheminement spécialisé en art dramatique, accessible aux candidats diplômés d'un baccalauréat en théâtre d'une université québécoise ou d'un baccalauréat en art dramatique des Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec.

Modifications à la grille de cours

B) Création d'un nouveau cours

IL EST PROPOSÉ, pour le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques, de créer un nouveau cours de 3 crédits, dont le titre est *Stage II en enseignement des arts* afin de remplacer les deux cours suivants: *ARV-2565 Stage II en enseignement des arts plastiques* (2 crédits) et du cours *ARV-2566 Stage et projet collectif* (1 crédit). Ce cours sera ajouté à la liste des Exigences communes (cours obligatoires).

C) Retrait de trois cours

Attendu que le retrait de ces cours permet l'ajout de nouveaux cours, comme recommandé dans le projet de création d'un cheminement spécialisé en art dramatique et approuvé par le comité de programme du BEAP ;

IL EST PROPOSÉ, pour le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques, de retirer les trois cours suivants : *ARV-1007 Arts plastiques et psychogenèse* ET *THT-2202 Atelier III: approches de la création* ET *ARD-3001 Productions dramatiques et théâtrales: enfance et adolescence* de la liste des Exigences communes (cours obligatoires)

D) Ajout d'un nouveau cours

Attendu que le retrait du cours *ARV-1007 Arts plastiques et psychogenèse* qui n'est plus à jour permet l'ajout d'un nouveau cours, comme approuvé par le comité de programme ;

IL EST PROPOSÉ, pour le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques, d'ajouter le cours *ADS-1911 Réalité des Premiers Peuples en éducation* à la liste des Exigences communes (cours obligatoires).

E) Déplacer un cours

Attendu que le renforcement des compétences disciplinaires en arts amène la création d'un cheminement spécialisé en dramatique, entraîne la modification de la grille de cours et de la structure du programme ;

IL EST PROPOSÉ, pour le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques, de déplacer le cours *ARV-1009 Dessin et création* de la liste des Exigences communes (cours obligatoires) à la Règle #2 des Exigences communes (cours optionnels).

Modifications à la structure du programme

F) Modifier la structure du programme (Règle #2 du cheminement)

Attendu que trois cours sont retirés de la liste des cours obligatoires, afin de respecter le nombre de crédits prévus (120) dans la liste des cours obligatoires (exigences communes) ;

IL EST PROPOSÉ, pour le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques, de modifier la Règle #2 des Exigences communes (cours optionnels) afin que le nombre de crédits de cours à réussir passe de 9 à 18 crédits.

G) Modifier le titre du programme

Attendu que la création d'un nouveau cheminement spécialisé et art dramatique renforce la double formation offerte dans notre programme de baccalauréat en enseignement ;

IL EST PROPOSÉ, pour le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques, de modifier le titre du programme pour Baccalauréat en enseignement des arts.

Proposé par : M. Georges Azzaria

Appuyé par : Mme Marguerite Paré

Adopté à l'unanimité

8. DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ D'EXPLORATION DU DOCTORAT EN CRÉATION ARTISTIQUE

Monsieur Jocelyn Robert, vice-doyen à la recherche de la FAAAD, fait un point d'information concernant le suivi des démarches liées à la recherche à la faculté. Il souligne l'urgence de favoriser le développement des études de 2^e et 3^e cycle pour consolider les programmes de maîtrise et développer ce qu'on a au doctorat. En 2016, l'École d'art avait initié déposer un projet de doctorat en pratique des arts qui n'a pas connu de suites. Le 22 janvier 2024, le Doyen a sollicité l'autorisation au vice-rectorat aux études de former un comité d'exploration, approuvé le 2 février 2024. Ce comité a déjà tenu plusieurs rencontres et a formulé un nouveau projet de doctorat en création artistique. Ils sont

maintenant prêts à déposer la demande pour obtenir l'autorisation nécessaire pour mettre en place le comité d'élaboration de ce doctorat.

9. INFORMATION DU DOYEN

M. Lépinay invite les participants à noter les dates des prochaines rencontres : 23 octobre 2024, 29 janvier 2025 et 7 mai 2025

M. Lépinay informe les membres que le budget de cette année présente un déficit important, ce qui nécessitera des actions au sein de la faculté. Prochainement, il sera demandé à l'Université de revoir le mode de calcul utilisé pour traiter le budget, en examinant les revenus et les dépenses. Cette situation suscite des préoccupations au sein de la faculté. Le Conseil facultaire est assuré que des efforts sont en cours pour résoudre cette problématique et que des informations seront communiquées dès que possible, en priorité aux directeurs des différentes écoles, qui sont bien informés sur la question.

10. VARIA

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 16 h 43

Proposé par : Mme Marie-Christiane Mathieu

Appuyé par : M. Jonathan Topping